

Concours d'agent de maîtrise territorial Session 2013

Spécialité « BTP, VRD »

ÉPREUVE DE RÉOLUTION D'UN CAS PRATIQUE (2h00, COEFFICIENT 3)

Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

CONSIGNES

- ✧ Répondez sur la copie à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire. Les brouillons ne seront pas ramassés.
- ✧ Évitez de raturer lorsque vous indiquez votre réponse, dans le doute, celle-ci sera considérée comme fautive par les correcteurs.
- ✧ Toute personne qui rompra l'anonymat en signant ou en inscrivant son nom, son numéro de candidat sur la copie sera éliminée.
- ✧ Avant de commencer, vérifiez que votre sujet comprend 2 pages et le dossier documentaire 8 pages.

DOCUMENTS

- ✧ Document n°1 : Données techniques, 1 page
- ✧ Document n°2 : Plans, 3 pages.
- ✧ Document n°3 : Bordereau des prix, 1 page
- ✧ Document n°4 : Signalisation de chantier, 2 pages
- ✧ Annexe 1 : Devis Quantitatif et Estimatif, 1 page

A rendre avec la copie :

Devis Quantitatif et Estimatif

Plan sur lequel le candidat précisera les chaînages verticaux et horizontaux

Votre municipalité vient de terminer la réhabilitation intérieure d'un Bâtiment Communal destiné aux associations. Pour valoriser ce nouvel espace, une aire de jeux a été installée sur la façade Ouest du bâtiment. Compte tenu de la proximité de la route, la municipalité souhaite charger les services techniques de la sécurisation de cet espace.

Pour ce faire, le directeur des services techniques vous demande de réaliser un muret en maçonnerie de parpaings ainsi que la mise en place et le raccordement de deux candélabres supplémentaires.

En qualité d'agent de maîtrise, vous devez :

1. Définir, à l'aide des plans et des données techniques, les quantités des matériaux à commander. *Vous devrez faire apparaître le détail des calculs.* (10 points)

1.1. Puis, complétez le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) joint en annexe 1.

1.2. Sur le plan qui localise le ferrailage pour les fondations, positionnez les chaînages verticaux et horizontaux nécessaires.

2. Définir, sous forme d'un tableau, le phasage de l'ensemble des travaux en indiquant les moyens humains et matériels nécessaires. (10 points)

Indiquez pour chacune des phases, les mesures d'hygiène et sécurité visant à assurer la protection des agents mais aussi celle des riverains et des automobilistes.

Vous préciserez également les obligations administratives et les habilitations réglementaires nécessaires pour la bonne exécution des travaux.